

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 Octobre 2020

Budget 2021 : pour les universités, des opportunités, des interrogations et des demandes

La Conférence des présidents d'université (CPU) a pris connaissance du projet de loi de finances pour 2021 et son impact sur l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). Elle souligne des points positifs et émet des interrogations en prévision des débats à l'Assemblée nationale en séance publique le 26 octobre. **Pour les universités, ce sont des opportunités, des interrogations et des demandes :**

- **La CPU salue tout d'abord le fait que le budget 2021 de l'ESRI est indéniablement un budget en hausse**, avec notamment le financement de mesures attendues. C'est le cas dans le domaine de la formation pour la mise en œuvre de la loi « orientation et réussite des étudiants » et pour la réforme des études de santé.
- **Elle relève que ce budget est également celui de la première marche du projet de loi de programmation de la recherche. Pour les personnels**, le protocole d'accord majoritaire signé le 12 octobre 2020 avec les organisations représentatives va permettre une revalorisation indemnitaire et des recrutements à un meilleur niveau de rémunération. **Les établissements seront dotés de 30 M€ supplémentaires** pour financer leur politique de recherche. Cependant, la CPU alerte sur le choix de concentrer l'essentiel de l'augmentation du budget de la Recherche sur l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et ses appels à projet, aux effets étalés dans le temps, risque de ralentir la visibilité des effets de la loi. Le besoin urgent de moyens pérennes pour faire fonctionner les laboratoires de recherche est une demande forte des présidents d'université.
- La CPU salue l'engagement pour la rénovation des bâtiments universitaires. Il s'agit d'une première étape pour la transition énergétique de nos bâtiments, dont l'estimation globale est de 10Mds€.
- **Ce budget s'inscrit dans le contexte du plan de relance**, qui prévoit des financements supplémentaires pour l'enseignement supérieur et la recherche. **Il est cependant très difficile de savoir aujourd'hui** ce qui est susceptible de bénéficier aux universités :
 - Les universités ont besoin de clarifications quant aux annonces de créations et de financement de places supplémentaires dans l'enseignement supérieur. Cette année sera marquée par une augmentation forte du nombre d'étudiants inscrits avec près de 100% de réussite au baccalauréat.
 - L'université, devant la montée de la précarité chez les étudiants qui peinent à trouver emplois et stages dans cette période de crise, peut justement être un lieu d'emploi et de stages : il faut par conséquent davantage de moyens en faveur de l'emploi étudiant.
- **La CPU demande le financement intégral du glissement vieillesse technicité**, qui n'est toujours pas garanti : l'impact est estimé à 50 millions d'euros annuels pour les universités. Autant de moyens qu'il faudra dégager pour les établissements, aux dépens de la vie étudiante, de la formation et de la recherche.

- **Concernant la crise actuelle**, persistent des interrogations fortes sur des prises en charges auxquelles l'Etat s'est fermement engagé, dès le mois de juillet devant la représentation nationale : surcoûts liés à la crise de la Covid-19, financement des contrats doctoraux. Pour l'heure, les universités attendent une réponse précise sur ces sujets.

La CPU réitère donc son alerte sur les trajectoires budgétaires et réaffirme la nécessité et l'urgence d'une loi de programmation de l'Enseignement supérieur.

Contact presse : Johanne Ferry Dély – jfd@cpu.fr – 06 07 53 06 66